



Formation et
Ressources Humaines

En 2018, FORMEZ VOUS !

AVEC LES **ENTREPRENEUR.E.S**

DE CO-ACTIONS !

Formalisme de la formation

Le formalisme de la formation professionnelle est rigoureux et très contraignant. Pour autant, s'il n'est pas respecté, un organisme de formation peut perdre son autorisation de pratiquer son activité.

Il est donc indispensable de le connaître pour pouvoir le mettre en œuvre correctement.

De plus, un nouveau défi attend les acteurs de la formation professionnelle : l'évaluation de la qualité des organismes de formation par les OPCA.

Objectif global

Connaître le formalisme administratif et juridique indispensable à la formation professionnelle

Objectifs opérationnels

- Appréhender les obligations administratives et juridiques d'un organisme de formation
- Savoir appliquer le formalisme

Méthode pédagogique

Démarche expositive et active : Alternance entre apport théorique et mise en pratique,
Echange des pratiques professionnelles.

Supports

Diaporama, exercices

Contenu et déroulement

- Devenir Organisme de formation
- Les actions de formation imputable
- Les documents de la formation professionnelle, la convention de formation, les attestations de formation
- Informations à communiquer aux stagiaires
- Evaluation de la formation
- La publicité de la formation
- Le contrôle de la formation
- Le bilan pédagogique et financier
- Evaluation de la qualité des organismes de formation

Durée

1 jour

Public ciblé

Formateurs, Assistants administratifs

Prérequis

Avoir pour objectif de démarrer ou développer une activité de formation

Formatrice

Christine DENIBAUD, formatrice et chargée de formation



Contact et inscriptions :

Retrouvez toutes les dates de nos formations sur notre site web et inscrivez-vous : <http://co-actions.coop/formation>

Pour + d'info : Christine Denibaud, Responsable de formation / 06 19 88 67 68 / formation@co-actions.coop